



AVIS A L'HABITANT

CONTROLE DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT PAR DISPOSITIF FUMIGENE

Dans le cadre de l'étude du diagnostic des réseaux assainissement de la commune de St Perdon , les habitations de votre commune feront l'objet d'un contrôle des branchements d'assainissements par dispositif fumigène.

Ces essais à la fumée se dérouleront sur la période du **lundi 27 septembre au vendredi 01 octobre 2021**.....

NATURE DE L'OPERATION

L'opération consiste à insuffler de la fumée dans le réseau d'assainissement eaux usées afin de détecter les raccordements non conformes.

RACCORDEMENT NON CONFORMES

Il s'agit de gouttières de toitures, de drains de jardins, de terrasses, d'entrées de garage, etc....raccordés sur le réseau d'assainissement eaux usées.

Ils sont la cause principale d'introduction d'eaux parasites lors de pluies abondantes.

Ils provoquent des désordres dans :

- l'exploitation de la station d'épuration
- l'exploitation des réseaux eaux usées en raison de mises en charges
- Des possible débordement chez des administrés

SECURITE ENTOURANT L'OPERATION

La fumée utilisée pour effectuer ce test n'est pas nocive, ne tache pas et se dissipe en peu de temps

DE LA FUMEE DANS VOTRE HABITATION

Pour éviter l'irruption de la fumée dans votre habitation au moment de l'opération, assurez-vous qu'il y a de l'eau dans les siphons (en verser s'il y a lieu) et que ces derniers sont bien étanches.

Cette opération sera réalisée par le personnel SOGEDO.

